

VOCABULAIRE COMMUN SUR LA BIODIVERSITÉ

Les domaines de l'écologie et de la biodiversité développent des terminologies propres à leur application, en voici un extrait significatif.

L'**écologie** est une science qui étudie les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu. L'ensemble des êtres vivants, de leur milieu de vie et des relations qu'ils entretiennent forme un écosystème. L'écologie fait partie intégrante de la discipline plus vaste qu'est la science de l'environnement.

En écologie, un **écosystème** est un ensemble formé par une communauté d'êtres vivants en interaction avec son environnement. Les composants de l'écosystème développent un dense réseau de dépendances, d'échanges d'énergie, d'information et de matière permettant le maintien et le développement de la vie.

En écologie, un **biotope** est un lieu de vie défini par des caractéristiques physiques et chimiques déterminées relativement uniformes. Ce milieu héberge un ensemble de formes de vie composant la biocénose : flore, faune, fonge (champignons), et des populations de micro-organismes.

La **trame verte** désigne un espace vert continu traversant un territoire, comme une ville ou une région. Fréquemment appelée trame verte et bleue, la trame verte décrit un réseau d'aires naturelles et semi-naturelles stratégiquement planifiées avec différentes caractéristiques spatiales à différents niveaux d'échelle.

La notion de **trame bleue** désigne généralement le réseau écologique et écopaysager constitué par les cours d'eau (dont le continuum fluvial) et les zones humides adjacentes ou en dépendant.

La **trame brune** est une expression inventée sur le modèle de la Trame Verte et Bleue, appliquée à la continuité des sols. Elle intègre les sols naturels ou semi-naturels avec une profondeur d'au moins un mètre.

La **trame noire** est l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. Le degré de luminosité artificielle nocturne imposé par le réseau d'éclairage délimite donc des corridors écologiques.

Le **corridor écologique** est un passage qui relie des espaces naturels. Les cours d'eau et leur végétation riveraine, les haies et les talus végétaux en sont des exemples. Les animaux et les plantes voyagent d'un endroit à un autre par ces passages.

Une **strate végétale** décrit un des principaux niveaux d'étagement vertical d'un peuplement végétal, chacun étant caractérisé par un micro-climat et une faune spécifique. On peut considérer trois strates végétales pour notre étude : arborée, arbustive, herbacée.

La **végétation indigène** est, par définition, celle qui est originaire de la localité en question.

Les écosystèmes procurent de nombreux services dits **services écosystémiques**. Certains étant vitaux pour de nombreuses espèces ou groupes d'espèces (comme la pollinisation), ils sont généralement classés comme bien commun et/ou bien public.

Le métier d'**écologue** consiste à étudier les relations entre les organismes et le monde environnant. Par exemple, l'écologie des populations est l'étude des relations entre des populations d'individus d'une même espèce et leur habitat. Quant à la synécologie, il s'agit de l'étude des relations entre des communautés d'individus d'espèces différentes.

Un **réservoir de biodiversité** est un espace (parfois dit cœur de nature) où, dans une matrice paysagère, la biodiversité est plus marquée, mieux représentée et plus représentative de l'écopotentialité locale et régionale.

Une **espèce protégée** est une espèce végétale ou animale qui bénéficie d'un statut de protection légale pour des raisons d'intérêt scientifique ou de nécessité de préservation du patrimoine biologique.

Les surfaces accueillantes

Sont les espaces susceptibles d'accueillir la faune et flore, la biodiversité, et entrent en compte dans la démarche d'évaluation. Après le diagnostic, nous distinguons deux strates d'accueil de la biodiversité :

- **La surface de la Rue Commune (le sol)** qui s'étend d'un bâtiment à l'autre, comprenant les trottoirs ou les chaussées existants, les surfaces plus ou moins perméables et plus ou moins naturelles...
- **Le sous-sol**, considérant les différentes épaisseurs sous la surface de la rue, qui peut conditionner le développement du vivant en surface, ou même constituer une source de biodiversité significative ...

Les espaces attenants, incluant les toitures adjacentes et les cœurs d'îlot, sont exclues du diagnostic de la rue, mais gardent une valeur significative dans l'épanouissement de la biodiversité à l'échelle urbaine.

Apports de l'écologie

Un écologue est un spécialiste de l'écologie et des organismes vivants, capable de réaliser une évaluation écologique et biologique précise d'un site donné en effectuant un inventaire de la flore et de la faune. Pour parvenir à un diagnostic complet des écosystèmes et améliorer la qualité écologique des espaces, la présence d'un écologue dans l'équipe de projet ou en tant qu'assistant de la maîtrise d'ouvrage est essentielle. Lorsqu'on fait appel à un écologue pour évaluer la qualité des écosystèmes, celui-ci peut agir sur des points tels que la richesse et l'abondance des espèces, la résilience des écosystèmes, l'inventaire des espèces végétales et animales, la préservation des espèces et habitats protégés, le potentiel d'évolution dans le temps, la qualité des sols et des eaux, ainsi que la biodégradation et la capacité d'absorption de compost.